

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 23
Conseillers en fonction : 23
Conseillers présents : 18
Nombre de pouvoirs : 5
Publié le 3 septembre 2026

Conseil municipal du 1^{er} septembre 2026

Sous la présidence de Mme ERNE-HEINTZ Valentine, maire.

Étaient présents : BAUER Carine, DUMONT Olivier, JACOB Christophe, JACOB Julie, KOPFF Carole, KRAEMER Anne-Marie, LASTHAUS Sébastien, LEMER Aude, MARTINI Matthieu, MERCK Fanny, MOYA Caroline, RAPP Olivier, REYMUND Antoine, RUCH Thomas, THIBAUT MEYER Sylvie, ZEISSLOFF Christian, ZEISSLOFF Patricia

Absents : BOHR Freddy qui donne pouvoir à RAPP Olivier, BURGER Eric qui donne pouvoir à LEMER Aude, FREYSZ Anne qui donne pouvoir à MERCK Fanny, NIESS Laetitia qui donne pouvoir à KRAEMER Anne-Marie, DIEBOLT Rémy qui donne pouvoir à ERNE-HEINTZ Valentine

Secrétaire de séance : MOYA Caroline

10. OBJET : CONVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT AVEC LE CAUE D'ALSACE – SENTIER PÉDAGOGIQUE

Vu la réflexion de la commune sur l'orientation et l'aménagement d'un sentier pédagogique entre les villages de Berstett, Rumersheim et Gimbrett,

Considérant que le programme d'activité du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement prévoit la mise en place de conventions d'accompagnement avec des maîtres d'ouvrage publics et a pour objet une mission de conseil, d'accompagnement et d'aide à la décision de la collectivité.

Le montant de contribution au fonctionnement du CAUE pour la mission du sentier est fixée à 8000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **Autorise** Madame le maire à signer la convention d'accompagnement avec le CAUE d'Alsace ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- **Autorise** à verser une participation volontaire et forfaitaire de 8000 € au titre d'une contribution à l'activité du CAUE pour le sentier pédagogique
- **Dit** que les crédits nécessaires seront prévus au budget.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Copie conforme,

Madame Le Maire,

Valentine ERNE-HEINTZ



La secrétaire de séance

Caroline MOYA

Accusé de réception en préfecture
067-216700344-20260901-20260109-10-DE
Date de télétransmission : 03/09/2026
Date de réception en préfecture : 03/09/2026

